



Essai N° 1-2-017

Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-017 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**SONATRACH / Activité RPC / Division Exploitation Raffinage
Raffinerie d'Alger - RA1G**

Adresse : BP 185, Sidi Arcine, Baraki, El Harrach - Alger

est accrédité selon la norme **ISO/CEI 17025 : 2017** et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Analyses physico-chimiques des produits pétroliers.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 29/12/2022
Date de fin de validité : 09/11/2026

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

La date d'octroi de l'accréditation initiale : 09/11/2015

ANNEXE TECHNIQUE
Certificat d'accréditation
N° 1-2-017 Rév 03

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : SONATRACH /Activité RPC / Division Exploitation Raffinage/Raffinerie d'Alger (RA1G)

Adresse : BP 185. Sidi Arcine Baraki. El Harrach. Alger.

Satisfait aux exigences de la norme ISO/ CEI 17025 version 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais physico-chimiques des produits pétroliers, pour son site et unité technique suivants :

SITE CONCERNE	Laboratoire de la Raffinerie d'Alger(RA1G) Adresse : BP 185. Sidi Arcine Baraki. El Harrach.Alger. Contact : Djaout Meriem. Tél : 023 93 91 01 Fax : / E-mail : meriem.djaout@sonatrach.dz
----------------------	---

Unité technique concernée : Laboratoire de contrôle

-Analyses physicochimiques des produits pétroliers.

*Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté
(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC de Juin 2020).*

Date de prise d'effet le : 29/12/2022
Date de fin de validité le : 09/11/2026

Pour le Directeur Général et par délégation
Cheffe de département accréditation des laboratoires essais
IZEBBOUDJEN Rekia

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

- Unité technique : Laboratoire de contrôle

Pétrochimie/Raffinage du pétrole			
Analyses physico-chimiques des produits pétroliers			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
JET A1	Point d'éclair ABEL (°C)	Détermination de la température d'inflammabilité de l'objet d'essai en le chauffant sous agitation. Une source de chaleur est présentée à intervalle régulier jusqu'à obtention du point d'inflammabilité.	IP 170 :2021 ISO 13736 :2021
	Viscosité cinématique	Détermination de la viscosité avec un tube viscosimétrique normalisé et en mesurant le temps de déplacement de l'objet d'essai.	ASTM D445 :2021
	Distillation atmosphérique (Point 50%)	L'objet d'essai est chauffé et évaporé en respectant les conditions d'essai ensuite recueilli. Le volume et la température sont notés.	ASTM D86 : 20b

« Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement »